

Historique



Créée le 1^{er} janvier 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise s'inscrit dans la continuité d'un territoire souvent pionnier en matière d'intercommunalité.

La création de GPS&O s'inscrit dans la logique de développement décidée par le gouvernement, notamment dans le cadre des lois NOTRE et MAPTAM. Elles visent à donner plus de responsabilités aux échelons locaux.

GPS&O est né de la fusion de 6 intercommunalités :

- La communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY)
- La communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine (CA2RS)
- La communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans (CAPAC)
- La Communauté d'agglomération Seine et Vexin (SVCA)
- La communauté de communes Seine-Mauldre (CCSM)
- La communauté de communes des coteaux du Vexin (CCCV)

Des travaux engagés dès 2014

Les premières réflexions liées à la création de la Communauté urbaine ont été lancées dès septembre 2014, notamment à l'échelle des élus locaux et des 6 intercommunalités concernées. Cette dynamique de concertation et de co-construction s'est poursuivie en février 2015 avec la création du Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval.

Ce syndicat mixte, dont les missions sont définies par la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, a été conçu comme un outil de coopération, d'animation et de coordination au service du développement du territoire Seine-Aval. Au cœur de la logique métropolitaine portée par le Pôle métropolitain GPSA, la future organisation intercommunale a fait l'objet de missions spécifiques telles que l'animation des débats (conférences de maires, comités des présidents...), l'accompagnement des intercommunalités et des communes (volets administratifs et juridiques liés au processus de fusion) et la préfiguration de l'organisation administrative.

L'OIN Seine-Aval, une dynamique locale initiée en 2006

Lancée en 2006, cette Opération d'Intérêt National réunit l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil général des Yvelines, les 51 communes et 5 intercommunalités aujourd'hui concernées par la Communauté urbaine. Les enjeux majeurs de cette opération sont : le développement économique, notamment technologique et industriel, le logement avec un objectif de 2 500 logements neufs par an, l'amélioration du réseau et de l'offre de transports, ainsi que la mise en valeur de l'environnement et l'exigence environnementale. Des axes de travail aujourd'hui au cœur des travaux menés par la Communauté urbaine GPS&O.

Liens utiles

[GPSEO en chiffres et en images](#)

[Un territoire riche de ses diversités](#)

[Découvrez la plaquette institutionnelle GPS&O](#)